



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ÉLECTIONS 2017 – VOTE PAR PROCURATION

Dans le cadre des prochaines échéances électorales (*élections présidentielles les 23 avril et 07 mai, puis législatives les 11 et 18 juin*), un accueil spécifique est organisé à la **brigade de gendarmerie de GIGEAN (17 avenue de Montpellier – 34770 GIGEAN)** afin de canaliser au mieux les demandes de vote par procuration :

► chaque jeudi
de 08h00 à 12h00 et de 14h à 19h

RAPPEL *(pour gagner du temps)*

- télécharger la déclaration sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>
- renseigner en ligne le formulaire où sont précisées les informations sur le mandataire : identité complète, date et lieu de naissance, adresse et l'imprimer (*les formulaires en ligne renseignés de façon manuscrite par le mandant sont valables à la seule condition qu'ils soient lisibles et qu'ils ne comportent aucune rature*)
- se munir d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport)
- selon le cas, il est possible de délivrer une procuration pour les 04 tours de scrutin
- ne pas s'y prendre au dernier moment !

AUCUN JUSTIFICATIF D'ABSENCE N'EST NECESSAIRE